

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 39 minut. soir, Omnibus.
3 — 43 — — Express.
2 — 19 — — matin, Poste.
8 — 52 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

12 heures 50 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 44 minut. mat. Express.
11 — 42 — — matin, Omnibus.
6 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

2 heures 47 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 42 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

En 1818, la loi sur le recrutement, préparée par
Gouvion-Saint-Cyr, essaya, pour la première fois,
de donner à l'armée une réserve. L'expérience de
son système, fait en 1823, ne fut pas encourageante,
et le problème ne cessa pas d'être à l'étude. Tente-
fois, il n'était pas encore résolu en 1830.

A cette époque, on tenta de nouveaux essais ; la
loi de 1832, sur le recrutement, remplaçant celle de
1818, donnait à l'armée, sous le nom de réserve, un
auxiliaire éventuel, qui n'était pas réellement ce
que ce nom représente à la pensée, c'est-à-dire un
supplément de soldats prêts à entrer dans le rang au
besoin. Cette réserve se composait d'hommes ins-
crits, il est vrai, comme soldats, mais qui ne quit-
taient point leurs foyers, et qui, par conséquent,
n'étaient soldats que sur les contrôles.

Aujourd'hui, que la France a repris son rang
dans l'Europe, que deux grandes guerres, glorieu-
sement terminées, ont montré ce que valent sa mo-
dération et sa force, et ont, en même temps,
agrandi son territoire et affermi la paix, l'Empe-
reur a voulu entrer dans un système qui, sans être
une charge exagérée pour les finances de l'Etat, ni
un prétexte d'inquiétudes pour ses voisins, pût ce-
pendant répondre aux besoins du pays. Dans cette
vue, les dispositions suivantes ont été arrêtées.

Les levées annuelles, que les non-valeurs mettent
toujours sensiblement au-dessous de leur chiffre no-
minal, seront partagées en deux moitiés : la première
seule rejoindra les corps de troupes, pour y rem-
plir les vides produits par les libérations annuelles ;
la seconde sera appelée dans les dépôts d'ins-
truction, pour y recevoir une instruction sommaire.
Elle restera dans ces dépôts trois mois de sa pre-
mière année de service, deux mois de la seconde,
un mois de la troisième, et le reste du temps, de-
meurera dans ses foyers, rendue à ses occupations
habituelles, à l'agriculture et à l'industrie.

Pour réaliser ce projet, chaque régiment d'in-
fanterie a eu l'ordre de réunir à son dépôt les ca-
dres de six compagnies ; ces compagnies, retranchées

des trois bataillons existants, sont commandées par
le major, et constituent ce qu'on appelle le bataillon
d'instruction du régiment.

Ces bataillons d'instruction, répartis autant que
possible à raison de un par chef-lieu de départe-
ment, recevront, pendant le temps indiqué, les
hommes de la dernière moitié du contingent desti-
nés à l'infanterie, et seront chargés de les initier
à la vie militaire.

Ceux de ces hommes qui seront destinés à la ca-
valerie et à l'artillerie, seront envoyés dans les
corps de leurs armes le plus rapprochés de leur do-
micile et qui réuniront chacun les hommes proven-
ant d'un certain nombre de départements groupés
autour d'eux.

Par l'établissement de la réserve, l'Empereur a
voulu que nos institutions militaires fussent à la
hauteur de celles de nos voisins. Quand la Russie,
l'Allemagne et l'Angleterre ont, sous des formes
différentes, des milices organisées pour fortifier, au
besoin, l'armée permanente, la France ne devait
pas, seule parmi les grandes puissances, rester en
arrière sur une question aussi capitale. Désormais
l'organisation de la réserve place la paix sous une
sauvegarde plus puissante : mesure de sage pré-
voyance, elle permet tout à la fois de réduire, en
temps ordinaire, à des proportions normales, l'ef-
fectif de l'armée, et de l'augmenter rapidement, si
les circonstances venaient à l'exiger.

On suit avec une égale curiosité, sinon avec le
même intérêt, les nouvelles de Gaëte et celles des
Abruzzes. En effet, les événements qui se passent
sur ces deux différents théâtres se rattachent visi-
blement. Gaëte tombée, la réaction n'aurait plus de
raison d'être.

Seulement, comme les bandes réactionnaires dans
les Abruzzes, qu'on a eu tort de comparer à la
Vendée, vivent de pillage et jettent l'effroi dans les
populations, le gouvernement piémontais est forcé
de les combattre, en même temps qu'il pousse le
siège de Gaëte.

Des dépêches nous annoncent que les troupes
sardes, après les avoir chassées d'Avizzano, ont

refoulé ces bandes vers Carsoli. Les mêmes dépê-
ches parlent d'une manière assez vague des mesu-
res de rigueur prises par le gouvernement vis-à-vis des
officiers de la marine napolitaine qui ont refusé le
service contre Gaëte. Elles ajoutent que deux bâti-
ments napolitains figurent seuls dans la flotte qui a
pris part aux opérations d'investissement.

Est-ce à dire que les commandants des autres na-
vires s'y sont refusés ? Ce fait ne s'accorderait pas
du tout avec l'attitude prise par la marine napolit-
taine tout entière, si hostile au roi de Naples au
moment même où il s'appretait à quitter sa capitale.

Les nouvelles de Gaëte ne sont pas d'une très-
grande importance : elles ne peuvent d'ailleurs
nous arriver que par la voie du Piémont, ce qui en
affaiblit sensiblement l'authenticité.

Les mots de rigueur : « Les pertes des Pié-
montais sont peu considérables, » figurent comme
à l'ordinaire, dans les dernières dépêches.

Il est à remarquer que dans les lettres particu-
lières de Gaëte, on n'a garde d'oublier cette phrase
à peu près pareille : « Nos pertes ont été insigni-
fiantes ; » si bien que nous serions tentés de croire
que l'on a eu tort de regretter et le siège de Gaëte
et la résistance prolongée du roi de Naples, en tant
qu'inutile effusion de sang.

D'après le télégramme en question, l'effet du
bombardement serait considérable : jusque là, rien
d'étonnant. On aurait la confiance de prendre la
place sous peu de jours. Cette confiance ne saurait
être empêchée. Mais l'*Authion*, tout récemment
arrivé à Gènes, ajoute que de nouvelles batteries
piémontaises ont été démasquées, assez près de la
place, et qu'une de ces batteries, à 300 mètres de
distance, après avoir fait taire de ce côté le feu des
Napolitains, aurait ouvert la brèche.

Il nous est permis d'attendre de plus précis ren-
seignements avant d'accepter comme un fait la nou-
velle apportée par l'*Authion*. La coopération de la
flotte (c'est toujours la dépêche qui parle, et cette
dépêche est calquée sur le *Corriere mercantile* de
Gènes) a été puissante.

Dans la matinée du 23, après avoir fait taire
toutes les batteries de mer dans la place, elle s'est

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

(Suite.)

Heureux de se trouver ensemble, les deux amis se ré-
signèrent au pénible métier de garde-côtes. Ils firent ré-
clamer à Brest les lettres survenues pendant leur absence.

Frédéric reçut l'envoi d'Elisa, vieux de plus d'un an
de date. A cette lecture, il frissonna de honte et de dépit ;
il avait les numéros pareils des mêmes journaux, il les
compara ; l'édition envoyée par la jeune femme ne diffé-
rait de la sienne que par l'article *Marine*.

L'explication est naturelle : M^{me} Branteuil avait avoué
à M. Germaud la cause de la répugnance d'Elisa pour
Georges Barzien ; le riche financier n'avait pas hésité à
faire imprimer en secret quelques exemplaires du *Moni-
teur* et de trois ou quatre autres feuilles uniquement des-
tinées à tromper la jeune fille. On sait le reste.

Frédéric, en devinant cette lâche ruse, se sentit cou-
pable ; il avait calomnié celle qu'il aimait et qui souffrait
pour lui ; il voulut aussi se justifier, et, renvoya aussitôt
la preuve matérielle de la trame ourdie contre leur
amour, il écrivait :

« Oh ! grâce ! Elisa, pardon ! pardon pour ma fai-
blesse ! et vois toi-même qu'on a usé d'un infâme moyen

pour nous séparer à jamais. Tu as pleuré sur moi et moi
je t'ai crue infidèle. Maudits soient ceux qui ont causé ta
douleur et mes fautes, et nos regrets éternels ! Pardonne-
moi, car la vie m'est odieuse depuis que je sens combien
j'ai péché contre toi. Pardonne à ton inconsolable
fiancé.
» FRÉDÉRIC. »

Roland, cette fois, entra en colère.

— Ton Elisa, s'écria-t-il, est une franche coquette ;
je l'ai dit, je le maintiens. Si elle dit vrai, elle n'est pas
excusable de raviver toutes tes peines. Elle devrait sup-
porter l'oubli si elle t'a véritablement aimé.

— L'oubli, peut-être, mais non le mépris ! dit triste-
ment Frédéric.

Roland haussa les épaules.

— Et qui me prouve, s'écria-t-il, que ce n'est point
elle qui a fait imprimer ces faux papiers ?

— Impossible ! répartit Frédéric avec horreur. N'in-
sulte point à ce j'ai de plus sacré, Roland ; brisons à
jamais sur ce sujet, je t'en supplie.

— Bien ! très-bien ! Je promets de n'en jamais reparler.

Roland monta sur le pont ; Frédéric et lui se boudè-
rent pendant quelques heures ; puis ils ne se rouvrirent
plus la bouche d'Elisa... si ce n'est une fois, une seule !...

— Vous savez, Anna, pourquoi on ne doit pas deman-
der à votre père l'histoire de son ami Frédéric Dormont !

Encore ici les ciseaux d'une sévère censure ont singu-
lièrement tronqué le texte de notre ami Paul d'Herbil-
liers, qui devait, comme Demoustier dans les *Lettres à
Emilie*, avoir abusé du droit de complimenter la blonde
Anna en terminant chacun de ses chapitres.

La plume Paul nous paraît être un
terrible galant ; mais en relisant, il aura craint de dépas-
ser le but ; il s'est coupé les ailes, il ne reste plus que de
terribles bouts de phrases. Paul d'Herbilliers dira au cha-
pitre suivant qu'il ignore l'art du madrigal !... Justes
cieux ! s'il se fût corrigé, le madrigal eût occupé plus du
tiers de son récit.

A travers les ratures des passages qui subsistent, nous
avons cru voir à plusieurs reprises le nom d'Elisa tout
près de celui d'Anna Roland. Si nos inductions ne nous
trompent, le cousin d'Albert et des quatre aimables sœurs
de la bastide ne manquait pas de louer Elisa comme un
rare modèle de constance, en se déclarant lui-même non
moins constant que Frédéric Dormont. Georges Barzien,
rival odieux, était horriblement traité ; M^{me} Branteuil
était une mère barbare ; M. Germaud un monstre.

Mais puisque tant de belles tirades sont effacées, il
faut conclure que Paul avait fort sagement châtié son ou-
vrage, écrit comme on le sait, pour complaire à sa blonde
cousine.

Quoi qu'il en soit, n'abusons point de nos privilèges
de commentateur, et rendons la parole à Paul d'Herbil-
liers, qui la mérite à tant d'égards.

retirée pour réparer ses dégâts et se tenir prête à recommencer le feu dans la soirée du même jour.

La canonnière *Confidenza*, outre le mal qu'ont pu lui faire les projectiles de l'ennemi, a eu à souffrir de l'explosion d'un canon rayé. On a remarqué qu'en général le feu des Napolitains est plus précis du côté de la terre que de celui de la mer.

M. Casella, dans une circulaire expédiée de Gaëte aux représentants du roi de Naples auprès des diverses cours étrangères, explique les démarches faites en vue de la suspension des hostilités et la détermination prise par son souverain de résister jusqu'au dernier moment.

Le ministre de François II conclut en disant que le roi aurait le droit d'espérer une déclaration de la part des puissances, indiquant si elles reconnaissent ou non le blocus « établi sans déclaration de guerre, sans notification régulière par l'escadre aujourd'hui en la possession du Piémont. »

« Sa Majesté, ajoute-t-il, a la confiance au moins qu'il sera fait une sommation collective au roi de Sardaigne pour garantir la liberté de Sa Majesté, si les hasards d'un siège désespéré respectent sa vie, et pour assurer contre tout outrage la personne de la jeune reine. »

D'après les dernières nouvelles, le général Bosco aurait quitté Gaëte avant la fin de l'armistice et se serait rendu par Terracine et Frosinone dans la Marsique, pour se mettre à la tête des insurgés, se jeter dans la Terre de Labour et attaquer les assiégés par derrière.

Le général de Sonnaz aurait occupé la ligne du Garigliano avec son corps d'armée.

Ce plan se rattachait à une conspiration organisée dans tout le royaume par les officiers récemment licenciés. Il semble avoir été en partie déjoué par les arrestations faites à Naples et par les dernières victoires des Piémontais dans la Marsique.

Quoique l'on ne mette pas en doute, en Italie, le triomphe de M. de Cavour dans les élections qui commencent aujourd'hui, on s'attend à un prochain remaniement ministériel.

M. de Cavour resterait à son poste, mais quelques-uns de ses collègues seraient remplacés par les hommes qui ont donné le plus de gages d'adhésion à sa politique.

En ce qui concerne les élections, le comité de Gênes, peut-être, il est vrai, à l'insu de Garibaldi, a envoyé aux radicaux une liste lithographiée de candidats sur laquelle on lit les noms les plus avancés du parti de l'action. (Le Pays.)

La *Gazette du Peuple*, de Milan, feuille mazzinienne, reçoit de Naples une correspondance, en date du 3 janvier, dans laquelle on trouve les aveux suivants :

« Lorsque je quittai Gênes pour me rendre ici, si quelqu'un m'avait parlé de la possibilité du retour à Naples du Bourbon, je l'aurais traité d'insensé ; mais maintenant je ne sais pas, en vérité, si je pourrais m'en retourner tranquille dans le cas où mon absence se prolongerait quelque peu.

» Si tu avais été à Naples aujourd'hui, si tu avais pu interroger cette population, tu aurais cru peut-être que nous sommes à la veille d'une révolution et d'une contre-révolution, la plus honteuse, la plus funeste à la sainte cause soutenue jusqu'à pré-

sent au prix de tant de courage et de sacrifices !

» On me disait, il y a quelque temps, que le pays était divisé en trois partis : les républicains, les muratistes et les réactionnaires ou bourbonniens ; mais, en fait, il n'y a qu'un seul parti qui domine, qui tienne en main les moyens les plus puissants, qui compte parmi ses partisans toute la populace et les quatre cinquièmes de cette autre classe de la population qui se dit cultivée ou civile, et c'est le parti réactionnaire, le parti bourbonnien. »

Nous avons annoncé tout récemment que l'Autriche redoublait d'efforts pour mettre sur un pied respectable l'état de sa marine dans l'Adriatique. Nos renseignements se trouvent confirmés par une correspondance de Trieste en date du 25 janvier.

La flotte autrichienne dans l'Adriatique, est-il dit dans cette correspondance, sera renforcée de façon à pouvoir tenir tête à celle du Piémont. Un émissaire de l'archiduc Maximilien est dans ce moment en Angleterre, chargé de faire des achats considérables pour l'armement des deux nouvelles frégates cuirassées auxquelles on travaille nuit et jour. Cet émissaire aurait déjà fait l'acquisition d'une quantité considérable de bouches à feu d'après le nouveau système. (Pays.)

Des journaux étrangers prétendent que le gouvernement français aurait engagé le Danemark à la résistance dans la question des duchés.

A notre avis, la politique du gouvernement s'inspire vis-à-vis du Danemark du même principe de non-intervention qui l'a guidé dans les affaires d'Italie.

La France a de vieilles sympathies pour le Danemark, mais rien ne la porte à heurter de front le sentiment national allemand sur cette question, qui intéresse tous les cabinets de l'Europe et qui ne peut manquer d'être soumise à leur examen collectif.

Des correspondances étrangères annoncent que le gouvernement français envoie dans la Baltique une escadre d'observation.

Nous croyons pouvoir assurer que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

Des journaux allemands annoncent que le gouvernement britannique aurait déjà pris des mesures pour pouvoir, en cas de conflit armé entre l'Allemagne et le Danemark, jeter de forts détachements de troupes sur l'île de Heligoland, où quelques vaisseaux de guerre seraient également envoyés.

Nous croyons que le gouvernement anglais observera, dans la question des duchés, le principe de non-intervention, et suivra la même politique que la France.

Les mesures dont parlent les journaux allemands n'ont, du moins pour le moment, aucune réalité, et il est probable que si l'Angleterre envoyait des vaisseaux dans l'île de Heligoland, ce serait seulement en observation et dans un but de pacification.

Nous donnons, telle que nous la trouvons dans une correspondance particulière, la résolution prise par le comité de l'association nationale au sujet du Holstien et du Schleswig. Cette résolution n'est pas sans gravité :

« L'exécution fédérale dans le Holstein est de

toute nécessité, si l'on ne veut complètement discrediter l'Allemagne à l'étranger ; tous les partis sont d'accord sur ce point. La cause du Holstein ne peut être séparée de celle du Schleswig. La grande nation allemande ne redoute pas une guerre qui aurait pour but de rétablir et de garantir les droits du Schleswig-Holstein. C'est à la Prusse de prouver dans ce cas si elle est apte à prendre la direction de l'Allemagne. Mais pour obtenir un résultat décisif, il faut qu'elle puisse librement disposer de toutes les forces militaires de la Confédération. Un vigoureux essor de l'esprit public peut seul vaincre les résistances des gouvernements récalcitrants, et leur arracher les concessions militaires et politiques nécessaires.

» Que la Prusse et le peuple allemand se montrent dignes du but, et les dernières espérances de la réaction se briseront, et l'on n'aura pas à craindre d'user, dans une lutte stérile, les meilleures forces de la Prusse et de toute l'Allemagne. Aussi, alors, en même temps qu'on se lavera d'une vieille honte, on hâtera la solution de la question constitutionnelle par la convocation d'un parlement et l'institution d'un vigoureux pouvoir central. » (Idem.)

On assure, dit la *Espana*, du 23 janvier, que le territoire espagnol a été violé : quelques forces d'un rassemblement de Portugais auraient pénétré dans nos villes frontières de la Galicie, enlevant du bétail et commettant d'autres excès. Le général Aleson est, dit-on, parti de la Corogne, à la tête de troupes, se rendant aux localités envahies.

La *Correspondencia* dit à ce sujet : « On sait officiellement que le fait a été de très-peu d'importance ; il s'agirait tout simplement d'une collision comme il en arrive souvent sur des pâturages entre les pasteurs des localités situées à la frontière. »

Une lettre d'Alicante, du 22, annonce l'arrivée en ce port des caisses contenant l'argent de l'indemnité marocaine et que l'on évalue à environ 40,000 réaux. — Havas.

Nous recevons de Bucharest une dépêche particulière en date du 24 janvier, contenant des détails jusqu'à ce jour inconnus sur la saisie des armes opérée à Sulina à l'embouchure du Danube.

« Les armes saisies sur les navires sardes, dit la dépêche, ne sont pas encore rendues ; elle le seront, mais en attendant elles seront transportées près d'ici au couvent de Kotrocheni, qui va être entouré de retranchements pour le garantir contre un coup de main.

» Les Hongrois qui sont ici disent que le prince Couza les a trahis, et ils profèrent ouvertement des menaces contre lui. »

Le consul général de Russie a remis au prince Couza une lettre du prince Gortschakoff dont voici à peu près la teneur exacte :

« La Russie regrette le mécontentement qui grandit dans les Principautés-unies, le peu d'autorité qui y existe, au point qu'on ne peut y empêcher la formation d'une légion hongroise en Valachie et d'une légion polonaise en Moldavie.

» En cas de désordre, la Russie agirait comme considérant ses frontières menacées de ce côté-là.

» MM. Kossuth et Klapka sont à Bucharest. » (Le Pays.)

CHAPITRE X. — UNE AFFAIRE D'AVANT-POSTES.

Les Anglais croisaient sur nos côtes ; souvent même ils venaient jeter l'ancre jusque dans la rade des Basques, tandis que la division dont la *Danaé* faisait partie restait mouillée en rade de l'île d'Aix.

Nuit et jour, les chaloupes des deux escadres allaient en reconnaissance, et s'approchaient assez pour échanger quelques coups de fusil.

Roland et Frédéric faisaient en sorte d'être toujours de corvée ensemble pendant ces petites expéditions.

Un mois après la dernière conversation des deux amis, ils partirent du bord par un épais brouillard ; l'escadre française expédiait de tous côtés ses canots en éclaireurs, de crainte d'être surprise.

Les Anglais, sans doute, en faisaient autant, car tout-à-coup la chaloupe et le grand canot de la *Danaé*, la première commandée par Roland, l'autre par Frédéric, rencontrèrent deux embarcations ennemies de même rang, mais plus fortes d'échantillon, montées par un peloton de soldats de marine.

La lutte s'engage aussitôt ; les carouades et les espingoles vomissent la mitraille ; une vive fusillade est échangée.

Le grand canot de la *Danaé* reçut plusieurs boulets à la flottaison ; il allait couler, quand Frédéric accoste en grand la chaloupe anglaise et saute à l'abordage.

Roland accourt à son secours.

On se battait à l'arme blanche ; les sabres et les haches des marins français accomplissaient de terribles exploits. Des cris d'horreur, des râlements sinistres succédaient aux tiraillements de la mousqueterie, le cliquetis du fer aux explosions des bouches à feu.

On s'égorgeait, on se massacrait sur les bancs de l'embarcation anglaise.

Le grand canot de Frédéric Dormont s'emplit d'eau et coula. — Il s'agissait de s'emparer de la chaloupe ennemie, qui continuait à opposer une vigoureuse résistance.

L'autre canot anglais était déjà pris.

Les deux chaloupes luttèrent toujours énergiquement. Roland et Frédéric encourageaient les matelots français par leurs commandements et leur exemple.

Les officiers anglais avaient péri sous leurs coups ; la plupart des soldats de marine, morts ou mourants, furent jetés par-dessus le bord.

A l'arrière, l'équipage de la chaloupe, réduit maintenant à sept ou huit hommes, pour la plupart blessés, désespérait d'échapper à la boucherie. Ils allaient demander quartier, ils parlaient de se rendre, quand un cotre portant pavillon blanc à croix rouge apparut au lieu de l'action.

Frédéric et ses gens durent se replier dans la chaloupe de Roland, qui prit chasse, non sans lâcher un dernier coup de caronade à boulet et mitraille.

Le boulet creva la carcasse au ras de la mer et dut causer la perte totale de l'embarcation, dont les derniers

défenseurs périrent hachés par la mitraille.

Cependant le cotre, toutes voiles au vent, courait sur la chaloupe de la *Danaé*, où régnait un désordre inexplicable. Un double équipage y était entassé ; les blessés l'encombraient ; la moitié des avirons et le grand mât étaient brisés ; on naviguait sous la misaine criblée de boulets.

Roland n'avait pas encore eu le temps de s'organiser pour revenir à l'abordage ; sa chaloupe, désarmée, allait être atteinte à son tour, quand la *Danaé*, sortant du brouillard, se dressa en face du cotre anglais, qui envoyait sa dernière bordée aux canots.

Roland se mit à l'abri de la frégate et commença l'appel de ses gens ; il en avait perdu plus du tiers.

Frédéric, baigné dans son sang, était étendu sur le banc de l'arrière.

Un biscaien venait de lui traverser le corps.

— Matelot, dit l'enseigne à son vieux camarade, je suis un homme.... Adieu ! adieu ! mon digne et fidèle ami....

Roland, violemment ému, donna l'ordre de forcer de rames. Le second maître, Trembay, qui tenait la barre du gouvernail, s'adressant à l'officier :

— Capitaine, dit-il, sauf votre respect, vous avez tort de le laisser tant parler ; arrêtez le sang et fermez-lui la bouche.

Frédéric se prit à sourire.

— A quoi bon ? murmura-t-il. Ecoute, Roland, tu

L'office Reuter publie les nouvelles suivantes de Washington, sous la date du 15 :

La révolution du Sud avance. Un programme pour l'établissement de la confédération des Etats du Sud est déjà préparé.

Le colonel Hayness a été envoyé en mission à Washington pour demander, au nom de la Caroline, la reddition du fort Sumter. Le major Anderson a été averti qu'il sera attaqué, si le fort n'est pas rendu. — Havas.

FAITS DIVERS.

On écrit de Marseille, le 25 janvier :

M. Alexandre Dumas, arrivé hier de Gênes, n'est resté que 24 heures dans notre ville. Il est parti ce matin, à 10 heures, pour Paris. On croit que son séjour en France ne sera pas de longue durée et qu'il retournera bientôt en Italie.

La frégate russe l'*Aleck* est arrivée dans le port de Villefranche, venant de Toulon. Ce navire a été mis, dit-on, à la disposition de l'ambassadeur russe près le roi de Naples, lequel se trouve actuellement à Rome, mais il est attendu prochainement à Nice.

Le paquebot anglais le *Valetta* est entré aujourd'hui dans notre port avec les correspondances de Shanghai et de Hong-Kong.

Une partie des forces expéditionnaires était arrivée à Hong-Kong, et l'armée alliée était entrée à Tien-Tsin en bonne santé, malgré le froid qui a fait descendre le mercure à 15 degrés réaumur sous zéro.

En général, l'état sanitaire de l'armée était excellent, et on préparait à Tien-Tsin des logements confortables pour les Français et les Anglais qui doivent y tenir garnison pendant l'hiver. — Havas.

— Un maire de village avait reçu, dit-on, l'ordre de la préfecture de faire connaître la population flottante de sa localité. Le fonctionnaire, naïf et consciencieux, se hâta de répondre que sa commune, qui était très-éloignée du lac, ne comptait aucun marinier parmi ses habitants. On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que ce n'était pas de cette population flottante-là qu'il s'agissait. Au fond, ce maire a fait une juste critique de la langue française, qui, par pénurie de termes, en emploie souvent qui manquent d'exactitude et de clarté.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. le principal du collège a fait une quête en faveur des pauvres, à laquelle ont pris part tous les fonctionnaires et les élèves. Une somme de cent francs, destinée à acheter des vêtements aux enfants les plus pauvres de la salle d'asile de Nantilly, a été remise à M^{me} Legret, directrice de cet établissement.

On sait que les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent doivent être réunis au dépôt d'instruction du département pour y être exercés.

Jusqu'à nouvel ordre, le dépôt d'instruction d'Angers réunira les jeunes soldats du département de

Maine-et-Loire, ainsi que ceux du département de la Sarthe, attribués à l'infanterie et au génie. Les jeunes soldats du département de Maine-et-Loire, attribués à la cavalerie, seront dirigés sur le dépôt de Mans; ceux attribués à l'artillerie seront dirigés sur le dépôt de Rennes.

Le numéro de l'*Illustration* de dimanche contient le portrait de notre compatriote, M^{lle} Karoly, dont le talent fait espérer qu'elle tiendra, comme tragédienne, le premier rang après la célèbre Rachel. M^{lle} Karoly remplit toujours les rôles principaux dans les pièces jouées à l'Odéon.

Un incident se rattachant aux événements qui se sont passés en 1848, à Lyon, s'est produit, à l'audience du 3 janvier, devant le tribunal correctionnel de Napoléon-Vendée.

On se rappelle qu'au mois de mai 1848, M. Tabouret, alors substitut du procureur de la république, ayant refusé de donner la liberté à des prisonniers, fut conduit, la corde au cou, à la Croix-Rousse, par une bande de Voraces. Mis en liberté après plusieurs heures de séquestration, il ne fut renvoyé à Lyon que sur parole et sous condition qu'il serait de retour à heure fixe, avec ordre d'élargir les détenus; il avait répondu : « Je reviendrai sans les prisonniers. » Il revint à la Croix-Rousse au péril de sa vie; quelques hommes courageux le délivrèrent.

A la suite de cet événement, M. Tabouret fut nommé avocat-général à Besançon. Mais la santé de M. Tabouret avait été gravement compromise par les violences qu'on lui avait fait subir. Pendant plusieurs heures, le courageux magistrat avait été traîné, la corde au cou et la tête nue, sous une pluie battante, à travers les rues et sur les quais de Lyon au milieu des bandes armées qui poussaient contre lui des cris de mort. Les pénibles émotions et les fatigues de cette lutte désespérée avaient brisé les forces physiques de M. Tabouret, qui dut bientôt abandonner le poste éminent qu'il avait si bien mérité, pour entrer dans la magistrature assise. M. Tabouret fut alors nommé juge à Napoléon-Vendée, où il est resté jusqu'à ce jour.

Or, le 3 janvier, un sieur Alphonse Bézenac, âgé de quarante-six ans, ouvrier en soie, né à Lyon, comparait devant le tribunal correctionnel de Napoléon-Vendée, sous la prévention de rapture de ban. Au nombre des magistrats qui devaient le juger, figurait M. Tabouret.

Bézenac a fait connaître au tribunal, par l'organe de M^e Bruneteau, son avocat, qu'il avait figuré dans les émeutes de Lyon de mai 1848, et qu'il était un de ceux qui ont contribué à la délivrance de M. Tabouret.

Aussitôt le tribunal s'est retiré dans la chambre des délibérations. On a appris que M. Tabouret refusait de juger l'homme protégé par de tels souvenirs, et qu'il serait remplacé sur son siège par un autre magistrat. En effet, l'audience s'est continuée, et un nouveau juge a occupé le fauteuil de M. Tabouret. Quant au sieur Bézenac, son acte de dévouement en 1848 lui a valu le bénéfice des circonstances atténuantes. Il n'a été condamné qu'à un mois de prison.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 28 janvier. — Une lettre d'Ancône, d'origine piémontaise, annonce que toute la garnison de la ville a marché contre Ascoli où les bandes insurgées de cette province et des Abruzzes combinées, s'efforçaient de cerner les Piémontais. Le bruit d'après lequel le général Lagrange aurait été fusillé dans les Abruzzes, est faux. Ce général est à Rome.

Le *Corriere Mercantile* de Gênes dément le bruit de l'ouverture de la brèche de Gâtete.

Turin, 28 janvier. — Le résultat des élections est généralement favorable au ministère. — Havas.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 26 janvier.

Revue politique de la semaine. — La Caroline du Sud. — Courrier de Paris. — Les rivaux des sables (nouvelle). — Travaux du canal de Suez. — En canot (suite). — Agriculture. — La villa Arson. — Nouveaux types des monnaies. — Maurice (Ile de France). — Gazette du palais. — L'Algérie pour les Algériens. — Les étudiants d'Heidelberg.

Gravures : Bal donné à S. A. le Prince Impérial, par M^{me} la Princesse Mathilde. — M. d'Escayrac de Lautour. — Salle d'exposition du cercle des Arts-Unis. — Fête de nuit du petit lac de Longchamps. — Machine locomobile pour les travaux de l'isthme de Suez. — Vue du canal, du grand bassin de la grande tranchée. — Transport d'une drague. — M^{lle} Karoly. — La villa Arson, à Nice. — Vue de Nice prise de la villa Arson. — Nouveaux types des monnaies. — Vue du Port-Louis. — Travaux du nouveau canal dans le lit de la Grande-Rivière (Ile Maurice). — Les étudiants d'Heidelberg; le duel; la fuite des adversaires. — Rébus.

Le *Dictionnaire de la Conversation* est, on peut le dire avec juste raison, le Répertoire des connaissances usuelles, puisqu'il réunit l'agrément à l'instruction. Aussi en Allemagne le *Conversations Lexicon*, publié par MM. Brockhaus à plus de deux cent mille exemplaires, se rencontre-t-il partout, aussi bien dans le palais du riche que dans la demeure du fermier, dans les bibliothèques publiques comme chez le simple artisan.

Le mode de souscription offert par les éditeurs réunit plusieurs avantages : chaque semaine, en recevant un cahier qui égale un fort volume et dépasse de beaucoup ce qui contient un numéro de la revue la plus considérable, on trouvera une matière abondante et diverse pour la lecture et la conversation, et au bout de 65 semaines on aura acquis un ouvrage éternellement utile, que l'on ne cessera de consulter, quel que soit le sujet qu'on veuille connaître ou même approfondir.

Par la disposition typographique adoptée pour cette édition, au lieu de 68 volumes que formait la première édition, celle-ci, plus complète et entièrement refondue, est renfermée en 16 volumes : le prix de la précédente était de 400 fr., celle-ci ne coûte que 195 fr.; les frais de reliure se trouvent donc diminués du triple. (Voir aux annonces.)

prendras toutes les lettres qu'elle m'a écrites, et tu les lui remettras toi-même à Paris.

— Je le promets, dit le lieutenant de vaisseau d'une voix tremblante.

— Elles sont toutes dans le tiroir du milieu de mon bureau, sauf celle-ci, que tu joindras au reste.

C'était la dernière réponse d'Elisa, simple billet conçu en ces termes :

« Oui, Frédéric, je te pardonne d'avoir douté de moi... On nous a trompés tous deux... Ce sera le deuil de ma vie. Espérons que nous nous rejoindrons bientôt dans un lieu où les fourbes et les méchants ne pourront nous séparer. »

Roland lut rapidement ces quatre lignes. Alors Frédéric, qui le suivait des yeux, lui dit en serrant sa main :

— Tu le vois, je vais à mon dernier rendez-vous d'amour... Ne me regrette pas; j'étais trop malheureux... Pauvre Roland ! adieu !... Elisa !... Elisa !...

Roland baissa la tête pour cacher sa douleur.

Quant au second maître, qui tenait la barre, il saisit l'autre main de Frédéric, déjà glacée par la mort, et dit d'un ton sévère :

— Je m'appelle Tremblay, et, comme je m'appelle Tremblay, on me surnommera la *Mort des Anglais*... Voyez, matelots, voyez ce brave M. Dormont... c'était un homme qui aurait tout donné jusqu'à son dernier morceau de tabac... Et maintenant !

Le patron s'interrompit pour commander simplement :

— Laisse aller les avirons partout !

La chaloupe accostait le long de la *Danaé*.

Frédéric fut porté au poste des blessés, où sa mort fut constatée par le chirurgien-major.

Roland alla rendre compte de sa corvée.

Il venait, hélas ! d'acheter la victoire au prix de ce qu'il avait de plus cher : Frédéric n'était plus ! Frédéric, son noble et loyal ami, avait rendu le dernier soupir en murmurant le nom d'Elisa.

L'escarmouche faisait le plus grand honneur aux deux officiers : avec deux embarcations de moindre échantillon que les embarcations anglaises, ils avaient rapidement vaincu. — Sans l'arrivée du cotre, ils auraient ramené la chaloupe et le canot ennemis à la remorque; ils seraient revenus triomphalement.

Roland était le héros de la journée. Les rapports de l'amiral mentionnèrent avec éloges la conduite valeureuse de Frédéric Dormont, mort au champ d'honneur. — Le grade supérieur fut demandé pour le lieutenant de vaisseau, dont les brillantes courses à bord de l'*Accommodant* de Saint-Malo furent rappelées par occasion.

Mais Roland, insensible à son succès, maudissait la fatale affaire qui lui valait tant d'honneur; ne voulant rien devoir à une journée néfaste, il déclara qu'il renonçait à la marine.

L'amiral, mécontent, lui adressa les plus violents reproches; la disgrâce suivit de près les faveurs.

Un ou deux mois après, sur sa demande réitérée, mon oncle Roland passa de la marine dans l'infanterie, avec le grade correspondant au sien, c'est-à-dire en qualité de simple capitaine.

Il se rendit alors à Paris, et remplit auprès d'Elisa son triste message; mais la vue de cette femme lui fit mal : il ne put être que poli. Jamais il ne lui pardonna l'amour de Frédéric; et deux ans après, quand elle mourut, consumée par la douleur, à ce qu'assurèrent les gens de l'art, Roland fut le seul à repousser cette opinion.

Georges Barzien ne tarda pas à se remarier.

M. Germaud et M^{me} Branteuil se brouillèrent à cette occasion.

La vieille mère d'Elisa fut heureuse, dans ses derniers jours, de retrouver la pension de veuve que Roland lui avait fait obtenir.

Le second maître Tremblay, aujourd'hui octogénaire, porte encore le formidable surmon qu'on l'a entendu se donner. Il a coulé plus de trente canots anglais en mémoire de Frédéric Dormont. Il habite présentement le bourg de la Tremblade, où il est né.

— C'est de lui-même, Anna, qu'Albert tenait les détails maritimes qui entrent dans ce récit.

(La suite au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 26 Janvier.

Froment (hec. de 77 k.) 23 72	Huile de lin	50 —
2 ^e qualité, de 74 k. 22 80	Paille hors barrière	48 26
Seigle 16 40	Foin id.	64 66
Orge 14 40	Luzeine (les 750 k.)	62 40
Avoine (entrée) 10 —	Graine de trèfle	60 —
Fèves 16 —	— de luzeine.	26 —
Pois blancs 56 —	— de colza	28 50
— rouges 54 —	— de lin	26 —
Cire jaune (30 kil) 250 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin. 63 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis. 48 —	— cassées (30 k.)	66 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur	1 ^{re} qualité 160 à »
Id.	2 ^e id. 140 à »

(1) Prix du commerce.

Ordin., environs de Saumur, 1860, 1 ^{re} id.	93 à »
Id.	2 ^e id. 85 à »
Saint-Léger et environs 1860	1 ^{re} id. 85 à »
Id.	2 ^e id. 75 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860, 1 ^{re} id.	85 à »
Id.	2 ^e id. 75 à »
La Vienne, 1860	70 à 75
ROUGES.	
Somzay et environs	125 à »
Champigny, 1858	1 ^{re} qualité 260 à »
Id.	2 ^e id. 210 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 210 à »
Id.	2 ^e id. 140 à »
Varrains, 1858	150 à 170
Id. 1859	120 à »
Bourgueil, 1858	1 ^{re} qualité 170 à »
Id.	2 ^e id. 150 à »

Id. 1859	1 ^{re} id. 155 à »
Id.	2 ^e id. 125 à »
Restigny	125 à 140
Chinon, 1858	1 ^{re} qualité 140 à »
Id.	2 ^e id. 130 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 150 à »
Id.	2 ^e id. 120 à »

BOURSE DU 26 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 67 55.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 97 10.

BOURSE DU 28 JANVIER.

4 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 67 85.
5 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 97 20.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 31 janvier 1861, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue Brault, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de feu MALINA-PAQUITA DEDOLANDI.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, draps, serviettes, couvertures, couvre-pieds, guéridon, table, chemises, manteaux, caracos, robes, jupons, bottines, mantelets, chapeau, bonnets, mouchoirs et autres effets; assiettes, plats, tasses, statuettes, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A CEDER DE SUITE

Pour cause de maladie,

UN MAGASIN D'HORLOGERIE

Situé dans un bon quartier de la ville D'ANGERS.

Faisant 30,000 francs d'affaires par an; très-bonne clientèle; douze ans de bail.

S'adresser à M. LORÉ, 47, rue Plantagenet, à Angers. (25)

On demande 8 ou 10,000 fr.

A rente viagère.

S'adresser à M^e RULLIER, notaire à Doné, et au bureau du journal. (41)

A CEDER DE SUITE

Un Fonds de Librairie,

Dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

DE SUITE,

PORTION d'une VASTE MAISON, avec cave et jardin, située rue du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

Un JEUNE HOMME, travaillant depuis 15 mois dans une étude de notaire, désire trouver une PLACE dans une étude de 3^e classe.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES.

Pommade de la VEUVE FARNIER, DE BORDRAUX. Un siècle d'expériences favorables. La vente en est autorisée par décret impérial, et les contrefacteurs poursuivis. Dépôts : à Saumur, chez PERARE; à Angers, J. PERRAULT; à Cholet, BONTEMPS aîné et BONTEMPS jeune, pharmaciens. (54)



Prompte et certaine des maladies contagieuses par la COPAHINE MIEGE de JOZEAU, ph., r. St-Quentin, 22, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant; prescrite et connue depuis 1840. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fabr.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Rue Traversière, 3, à Saumur.

LIVRES EN LECTURE

Vie du P. de Ravignan, par le P. de Pontlevoy, 2 vol.
Journal d'un Missionnaire au Texas, par l'abbé Damenech.
Les Epreuves d'une Mère, par B. Bonniol.
Livre des Jeunes Filles; conseils aux jeunes personnes qui ont terminé leur éducation.

MANUEL DES FAMILLES ET DES MÉNAGES

Recueil complet de Recettes, Secrets et Formules,

RELATIFS

A l'industrie, l'agriculture, le jardinage, l'hygiène pratique, la médecine usuelle, la médecine vétérinaire, la pharmacie, l'économie domestique, la cuisine, la tenue des livres, la toilette, etc.

Ce livre contient aussi la préparation de toutes espèces de boissons économiques, sirops, vins, liqueurs et différentes recettes pour toutes les maladies des vins.

Pour recevoir l'ouvrage franco, il suffit d'envoyer 2 fr. 25 c. en timbres-poste, à M. CLÉMENT, éditeur, à Sens (Yonne).

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Librairie de FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE,

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET GENS DE LETTRES, — SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION,

SEIZE VOLUMES, gr. in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à 2 colonnes, renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'ouvrage complet : 195 francs.

Les 16 forts volumes grand in-8° à 2 colonnes seront publiés en 65 semaines, au prix de 3 fr. le numéro. — Ainsi, en sacrifiant 3 fr. pendant 65 semaines, on deviendra possesseur de ce vaste répertoire des connaissances usuelles. — L'ouvrage étant entièrement terminé, aucun retard n'est possible, et le nombre des volumes ne peut être dépassé.

Un autre mode de souscription existe : les personnes honorablement connues pourront recevoir immédiatement l'ouvrage complet en adressant à MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, la somme de 65 fr. en espèces ou en valeurs payables à présentation, et leurs deux billets à ordre de 65 fr. chacun, payables à six et douze mois de date. — Tous les libraires de la France et de l'étranger peuvent offrir la même facilité de paiement.

On souscrit également, à Saumur, au bureau de notre journal et chez M. Gaultier, libraire.